

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2032

présenté par  
M. Mesnier

-----

**ARTICLE 19 TER**

Substituer à l'alinéa 41 les trois alinéas suivants :

« 4° L'article L. 4444-1 est ainsi modifié :

« a) À la fin du premier alinéa, les mots : « l'ordonnance n° 2018-20 du 17 janvier 2018 » sont remplacés par les mots : « la loi ... n° ... relative à l'organisation et à la transformation du système de santé » ;

« b) Au premier et au second alinéa, la référence : « L. 4011-4 » est remplacée par la référence : « L. 4011-5 ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.